

Vœux d'Anne Besnier

Un pôle intergénérationnel pour 2011



De nombreux fayciens étaient présents

Mercredi 12 janvier, à la salle des fêtes, Anne Besnier, maire, entourée de son équipe, a présenté ses vœux aux présidents d'associations, directeurs d'entreprises, autorités civiles et militaires.

Jean-Pierre Sueur, sénateur, Daniel Mériaux, conseiller général, Arnaud de Beauregard, président de la CCL et les maires des communes avoisinantes étaient également présents.

Comme les autres maires du canton, elle a remercié les services techniques, pour le travail effectué en cette fin d'année.

Durant l'année écoulée, des travaux ont été réalisés à l'école avec notamment une immense cour pour les enfants, ainsi que les travaux de sécurisation et l'extension du restaurant scolaire. Malheureusement, il n'y a pas de nouvelles classes en 2011.

Pour cette année, sont prévues le pôle d'intergénérationnel, place des Anciennes écoles, la sécurité routière, avec des aménagement route de Trainou, le plan communal de sauvegarde, qui sera expliqué lors d'une réunion publique, en avril ; un changement d'ordinateurs en mairie va permettre aux associations de se

doter en informatique et pour les marcheurs, promeneurs qui passent à pied ou à vélo au bord du canal, une halte va être aménagée place Dumain.

Un seul souci pour Anne Besnier, ce sont les finances, car les prévisions de recettes sont difficiles à faire, et elle ne souhaite pas voir une augmentation d'impôts ; donc pour 2011 le mot économie sera de rigueur.

Après avoir remercié les acteurs de cette commune en pleine extension, Anne Besnier a renouvelé ses vœux de bonheur et santé à l'ensemble de la population.

CINÉMOBILE

Les prochaines séances du cinémobile auront lieu le mercredi 2 février, parking de la salle des fêtes, avec au programme : à 14 h 30 « Raïponce ». A 18 h : « Elle s'appelait Sarah », et à 20 h 30 « Pottiche ».

Tarifs : plein tarif : 6 € ; tarif réduit : 4, 20 € ; scolaire : 2,50 € (présenter un justificatif).

INSCRIPTIONS

GALETTE DES ROIS DE LA MUNICIPALITÉ

Les personnes âgées de 60 ans et plus de la commune de Fay-aux-Loges qui désirent participer la galette offerte par la municipalité le samedi 29 janvier à 15 h à la salle des fêtes, sont priées de venir se faire inscrire en mairie avant le samedi 22 janvier, dernier délai.



Anne Besnier, maire, entourée de Daniel Mériaux, conseiller général et Jean-Pierre Sueur, sénateur